

SOMMAIRE

- Célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'intégration de l'ÉMV à l'UdeM, le 25 octobre 2018
- L'activité printanière du 5 avril dernier
- Nouvelles de l'Association
- Histoire de l'agrément, 4<sup>e</sup> chapitre
- Les actions structurantes
- Prix et distinctions
- In Memoriam
- Une invitation de la FMV

**CÉLÉBRATIONS DU 50<sup>e</sup> de L'INTÉGRATION DE L'ÉMV à l'UdeM**

**Le jeudi 25 octobre 2018 – Centre de congrès de Saint-Hyacinthe**

Faculté de médecine vétérinaire



Université   
de Montréal



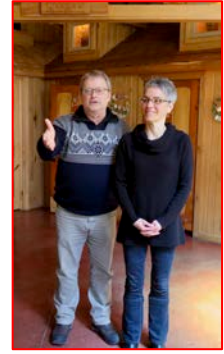
C'est en octobre 1968 que le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation remettait au recteur de l'Université de Montréal les clés de la porte qui ouvrait une nouvelle ère, celle de la Faculté de médecine vétérinaire. Ces cinq décennies furent déterminantes dans l'histoire de notre faculté qui devint alors de mieux en mieux reconnue pour la qualité de son enseignement, de sa recherche, de ses activités cliniques et diagnostiques et de son rayonnement provincial, national et international.

Aussi, nous vous informons que les célébrations de ce 50<sup>e</sup> anniversaire sont en préparation. Nous savons déjà que l'anniversaire se fêtera le jeudi 25 octobre en après-midi, lors du premier volet du Congrès vétérinaire québécois, et comprendra un banquet à midi, se poursuivra par des ateliers historico-scientifiques et se terminera par un cocktail.

Bloquez la date... les détails concernant le déroulement et l'inscription vous seront transmis en août.

## L'ACTIVITÉ PRINTANIÈRE DU 5 AVRIL DERNIER

### Rencontre à la Cabane à sucre Claude Benoît



Trente-trois personnes, membres de notre association et conjoint(e)s, se sont rencontrées à la cabane à sucre de Claude Benoît à Sainte-Rosalie pour se sucrer le bec. Tous en ont profité pour échanger sur une foule de sujets.

Deux professeurs, **Bernard Delorme** et **Michel Morin** ont reçu un hommage de leurs collègues.

**Michel Carrier** a profité de l'occasion pour faire ses adieux au groupe en tant que doyen et présenter la nouvelle doyenne, **Christine Theoret**. Elle a mentionné qu'elle était très heureuse de rencontrer le groupe composé en grande partie de ses anciens professeurs et qu'à titre de doyenne, elle avait l'intention de garder des liens privilégiés avec l'Association des professeurs retraités de la Faculté.

**Yves Lépine**, président de l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal, était également de la partie.

*André Bisailon*

## NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

### Votre CA vous informe...

À la rencontre à la cabane à sucre, le 5 avril dernier, réunis en Assemblée générale, les membres ont entériné la recommandation du CA d'**abolir la cotisation bisannuelle**. Pourquoi l'a-t-on abolie? Parce que... (1) depuis la création de l'APREs, il a été possible de se constituer une provision budgétaire suffisante à l'organisation des activités et au fonctionnement de l'APREs; (2) cette marge de manœuvre sera maintenue par le coût d'inscription aux activités subséquentes et (3) pour alléger la gestion des opérations. Mentionnons que le coussin budgétaire de 2000\$ sert essentiellement à défrayer les acomptes des activités et des frais divers de 200\$ par année (ex. laminés).

Remerciant le **doyen sortant**, le Dr Michel Carrier, et souhaitant la bienvenue à la nouvelle et **première doyenne**, la Dre Christine Theoret, nous les avons tous deux invités à nous adresser un petit mot que nous publierons dans notre bulletin. Sans toutefois minimiser l'importance d'entretenir des liens avec nous, l'une comme l'autre ont un agenda bien chargé à ce moment-ci. Nous reportons leurs communiqués à l'automne.

Votre CA : André Bisailon, Christiane Girard, Réal Lallier, Armand Tremblay et André Vrins



## L'HISTOIRE DE L'AGRÉMENT DE LA FMV

### Chapitre IV. Le Dr Raymond Roy raconte le départ précipité de Montréal à Oka.

#### L'été 1928, un déménagement à l'aveuglette! <sup>1</sup>

**L'École de médecine vétérinaire de l'Université Montréal a été cédée à l'Institut agricole d'Oka au mois de juin 1928.**

**Seule l'administration de l'Université de Montréal était au courant de cette décision. La profession vétérinaire n'a pas tardé à réagir, de même que le gouvernement du Québec, les professeurs et les étudiants.**

Le 16 juin, lors d'une réunion dans les locaux de l'École sise sur la rue De Montigny, les administrateurs du Collège nouvellement nommés avaient constaté, à leur grande surprise, que l'École avait subitement déménagé à Oka sans qu'ils en aient été avisés. L'ensemble du déménagement n'était pas complété à cette date, mais la direction avait déjà été confiée aux RR. PP. Trappistes.

Dans une lettre datée du 11 octobre, le secrétaire du Collège des médecins vétérinaires, le docteur Gustave Labelle, écrivait au secrétaire général de l'Université de Montréal pour lui demander de plus amples explications quant au déménagement de l'École. Il voulait aussi savoir ce qu'il adviendrait de la formation vétérinaire, du conseil d'administration et des professeurs. Sans équivoque, la direction de l'Université répondait que la Commission des études avait accepté, le 1<sup>er</sup> juin, les recommandations du comité spécial chargé d'étudier la question de l'École en vue de s'en départir.

Dans une lettre très brève, datée du 17 octobre, l'Université ne donnait pas d'explications sur sa décision et sur le fait que la communauté vétérinaire n'en avait pas été informée au préalable. On trouvait, annexés à cette lettre uniquement les principaux documents officiels dont le contrat entre l'Université de Montréal et l'Institut agricole d'Oka. Ces documents dataient pour la plupart du mois de juin 1928. L'Université ajoutait que la Commission de études avait décidé d'affilier l'École vétérinaire d'Oka à l'Université de Montréal.

C'était donc a posteriori, le 17 octobre 1928, que l'Université annonçait officiellement et publiquement au Collège qu'elle abandonnait l'enseignement vétérinaire aux RR. PP. Trappistes.

Pourtant, déjà en juillet, on évoquait le déménagement de l'École dans les journaux montréalais. Ainsi, le 12 juillet 1928 paraissait dans le journal *Le Canada* une déclaration

<sup>1</sup> Les documents cités dans cet article proviennent des archives de l'Université de Montréal et de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois.

révélatrice : « *Le transport de tout le matériel de l'École à l'Institut agricole d'Oka est commencé.* » Cet article décrivait en détail l'affectation des locaux de la rue De Montigny laissés vacants. Il soulignait comment la « *transportation* » de l'École à Oka comporterait des changements appréciables pour les étudiants : un nouveau régime d'internat, déjà en vigueur à Oka.

En plus d'être délocalisés loin de la ville, les étudiants devenaient pensionnaires obligatoires de l'Institut avec un régime de vie particulier (fig. 1). L'année scolaire débutait la première semaine de septembre et se continuait jusqu'aux derniers jours de juin. Les étudiants ne pouvaient plus travailler comme ils le faisaient à Montréal, et de plus, ils devaient défrayer leur pension durant toute l'année scolaire.

HORAIRE DE LA JOURNÉE	
heures :	
6.10	Lever
6.30	Prière du matin. Communion. Messe
7.15	Déjeuner.
8.00 à 12.00	Cours
12.00	Dîner
1.30 à 3.30 p.m.	Laboratoire
ou 1.30 à 4.00	Pratique sur la ferme
5.00	Cours ou étude
6.00	Souper
7.15	Prière. Chapelet en commun à la chapelle
7.30	Etude
10.00	Coucher
Dimanches et fêtes d'obligation	
8.30 a.m.	Grand'messe
6.45 p.m.	Vêpres

Figure 1 – Horaire d'une journée type des étudiants à l'ÉMV d'Oka



Devant cette situation, les étudiants ne réagirent qu'après leur arrivée à Oka, eux qui avaient ardemment souhaité ce déménagement et qui l'avaient exprimé dans une lettre du 27 avril 1928, adressée au recteur Piette.



À la réaction du Collège s'ensuivit celle du ministre de l'Agriculture, l'honorable Joseph-Édouard Caron. Il annonçait au premier ministre, l'honorable L.-A. Taschereau, dans une lettre datée du 7 août 1928, une nouvelle inquiétante : *« l'Université de Montréal, sans nous avertir, vient de transférer à l'École d'agriculture d'Oka tout l'enseignement vétérinaire qu'elle a donné jusqu'à présent à Montréal, en vertu d'un contrat passé entre le ministère de l'Agriculture et l'École de médecine comparée et de sciences vétérinaires de Montréal, le 6 août 1890. »*

Dans ce contrat se trouvait l'obligation pour l'École de contribuer à l'enseignement de l'art vétérinaire dans toutes ses branches, soit dans la bâtisse de l'Université Laval à Montréal ou tout autre local qui pourrait être choisi ultérieurement en échange d'un subside annuel. Ce qui dérangeait particulièrement le ministre Caron était que le montant du subside avait augmenté avec le temps pour atteindre 6 000,00 \$ en 1928. De plus, le Ministère avait contribué à la construction d'une bâtisse de 35 000,00 \$, expressément pour loger l'hôpital vétérinaire et payer l'équipement requis.

Le ministre Caron ne cacha pas sa déception au premier ministre : *« Aujourd'hui, voilà que l'Université de Montréal, — sans nous consulter — transporte à Oka tout l'enseignement vétérinaire, et, comme compensation de la somme de 35 000,00 \$ dépensée par le gouvernement pour le logement l'École de médecine vétérinaire, elle transfère à Oka, premièrement, son subside annuel de 6 000,00 \$ et elle lui donne, en second lieu, pour toutes compensations pour le logement qu'elle était obligée de fournir à l'institut vétérinaire et pour les 35 000,00 \$ que nous avons payés pour cet institut, la somme de 2 500,00 \$ [...] »*

L'Institut agricole d'Oka n'avait pas de locaux pour loger l'École vétérinaire. Elle se tournait maintenant vers le Ministère en demandant une subvention pour le paiement de la pension des élèves et le prévenait ensuite qu'elle demanderait aussi de l'aider pour financer un nouveau bâtiment pour l'École vétérinaire.

Le ministre refusa d'accorder quoi que ce soit pour la pension. De plus, il ne croyait pas que son ministère devrait donner une subvention quelconque pour la construction d'un bâtiment nouveau avant que l'Université de Montréal ait réglé de façon équitable avec eux les engagements qu'elle avait pris en vertu du contrat dont il est question ci-dessus.

Le 15 août, le premier ministre Taschereau fait parvenir la lettre du ministre Caron au recteur Piette, qui ne répondit que le 17 septembre 1928. Pour celui-ci, le contrat dont parlait le ministre n'avait jamais été porté à l'attention du rectorat, et les directeurs de l'ancienne École n'ont pas informé les autorités universitaires. Il allait prendre connaissance du contrat : les autorités d'Oka en avaient une copie.

Une ultime rencontre entre le ministre Caron et les représentants de l'Université eut lieu, le 15 février 1929, dans les bureaux du gouvernement, au Palais de justice de Montréal. Le ministre avait rencontré les médecins vétérinaires précédemment qui lui avait présenté leurs doléances envers l'Université, à savoir que :

- l'Université ne les avait pas traités avec assez d'égards
- l'Université leur avait confisqué leur hôpital vétérinaire
- Oka, trop éloigné de la ville, n'était pas l'endroit désirable

En ce qui concerne l'Université, elle a soutenu au cours de cette rencontre que :

- Le fait de ne pas avoir consulté le ministre de l'Agriculture n'était qu'une omission involontaire — « *un oubli si l'on veut* »
- L'Université, après une longue étude, était arrivée à la conclusion que l'École, telle qu'elle était organisée, ne rendait pas justice ni aux étudiants ni aux besoins de la province, et c'était à la requête des étudiants et des médecins vétérinaires praticiens ainsi qu'au consentement des professeurs titulaires qu'elle s'était déterminée à transporter l'École à Oka
- Le contrat entre l'Université et l'Institut agricole d'Oka assurait la stabilité de l'École et la haute qualité de l'enseignement déjà donné à Oka
- L'Université avait donné à l'École plus qu'elle n'en avait reçu du Ministère
- L'Université s'était montrée généreuse dans la séparation — abandon de l'octroi annuel du gouvernement – abandon de tout le matériel d'enseignement et du mobilier – contribution d'un capital de 5 800 \$ et d'un octroi annuel de 1 500 \$ pour indemnité aux professeurs

Pour sa part, l'honorable ministre :

- Se plaignait d'avoir été ignoré dans le transfert de l'École à Oka
- Disait que le gouvernement avait donné 35 000 \$ pour la construction de l'Hôpital vétérinaire et que cette somme devrait être remboursée [au gouvernement] par l'Université puisque celle-ci gardait l'Hôpital
- Se déclarait satisfait du rendement de l'ancienne École
- Que les médecins vétérinaires étaient mécontents ainsi que les étudiants — tous regrettaient d'avoir consenti à laisser transporter leur École à Oka, se plaignaient que l'enseignement qui y était donné [actuellement] était insuffisant.

Le ministre conclut à la fin de la rencontre qu'il allait continuer à réfléchir sur ce qui était survenu.

**Les positions étaient diamétralement opposées entre les parties et sans retour puisqu'en date du 15 février 1929, l'École avait déjà déménagé à Oka, et les locaux laissés vacants étaient déjà occupés par d'autres facultés de l'Université.**

D'autres divergences sont également apparues à la mi-octobre 1928 à la suite de la publication dans le journal *La Presse* d'un article intitulé « *La question du directeur de l'École* ». À Oka même, un comité de l'Association médicale vétérinaire avait débattu la question du représentant de l'École au conseil de l'Association. Traditionnellement, le directeur de l'École occupait cette fonction, et, jusqu'à présent, le directeur Daubigny, agissait comme président honoraire. La nomination du R.P. Léopold à titre de directeur de l'École était problématique pour eux, puisqu'il n'était pas vétérinaire, donc inapte à siéger à titre de président honoraire.

Présent lors de cette discussion, qu'il n'a certes pas appréciée, le R.P. Léopold rappelait dans une lettre datée du 22 octobre 1928 au docteur Jasmin, alors président de l'Association que :

- « *Actuellement je suis le seul directeur de l'École. Le docteur Daubigny n'est plus directeur.* »
- « *L'Université de Montréal, par un contrat signé entre le recteur, Mgr V. Piette et le T.R.P. Abbé Dom Pacôme Gaboury, a confié la direction et l'administration de l'École vétérinaire aux RR.PP. Trappistes. LA SITUATION EST DONC RÉGLÉE. Le T.R.P. Abbé a nommé le R.P. Léopold, le nouveau directeur de l'École. Les messieurs Daubigny et Dauth ont été engagés comme professeurs uniquement.* »
- « *Si votre comité ne veut pas amender vos constitutions de façon à permettre au nouveau directeur de devenir ex officio le Président honoraire, nous sommes dans l'obligation de vous annoncer que l'Institut ne pourra vous inviter à tenir ici vos réunions.* »

À la suite de cette lettre, le docteur Jasmin a réagi et écrit au recteur peu de temps après, le 30 octobre. Il se plaignait de l'attitude hautaine du R.P. Léopold : « *Cette lettre parle par elle-même et démontre bien la manière dont sera traitée la médecine vétérinaire.* » Il préférait s'adresser à l'Université pour avoir plus d'information concernant la prétendue annexion de l'École vétérinaire. La profession vétérinaire ne pouvait répondre à ces questions, n'étant pas suffisamment renseignée.

**La réaction de l'Association médicale vétérinaire décrit bien comment la profession avait été peu consultée et informée du transfert à Oka.**



À cela s'ajoutait le témoignage (lettre du 22 novembre 1928 adressé au R.P. Léopold) du docteur Damas Généreux : « *Professeur à l'École depuis vingt-cinq ans, président de son conseil depuis une douzaine d'années, j'ai appris par les journaux son déménagement à Oka, et, à la publication de cette nouvelle, je fis comme les autres professeurs, j'allai recueillir, les notes et papperasse dans les tiroirs de mon bureau [...]; nous fîmes tous la même chose, nous tous qui avons à notre crédit plusieurs années*

*de dévouement, de sacrifices et de travail, tous, du plus jeune comptant onze années de professorat, au plus vieux qui dépassait la trentaine ; on nous poussait par les épaules, aujourd'hui vous me demandez de rester avec vous à titre de professeur émérite de l'Institution. »*

Plus loin dans sa longue lettre, il mentionnait ne pas avoir été impliqué dans la mise sur pied du nouveau programme, ni la réorganisation du corps professoral, et trouva incongru être sollicité pour devenir directeur scientifique des études. Il disait : « *Ce serait mon lot de faire observer un programme que je n'approuve peut-être pas et sur la facture duquel l'on n'a pas cru devoir me consulter. »*

De plus, il a réagi plutôt mal à la proposition de devenir membre de la Commission de études de l'Université dont les membres étaient nommés par les conseils de facultés et dont l'École vétérinaire avait autrefois droit à trois membres. Le nouveau statut de l'École en faisait une institution annexée à une institution affiliée à l'Université, donc sous la tutelle de celle-ci. On ne parlait pas des mêmes droits, et ceci posait un problème en cas de divergences de vues entre l'École vétérinaire et l'Institut agricole d'Oka.

Puis, il évoquait la question de la légitimité de la direction de l'École, vu qu'un vétérinaire n'avait pas été nommé comme directeur. Il ne voulait pas être placé dans une situation qui lui imposerait le silence s'il acceptait cela. Et il ne voulait pas s'associer à une démarche qui était largement décriée par la profession vétérinaire. Son appui donnerait un air officiel à une situation irrégulière, sinon illégale. « *En d'autres mots, le doyen de la Faculté de droit ne doit-il pas être membre du Barreau ?* » Il était d'avis que le contrat entre l'Université de Montréal et le ministère de l'Agriculture avait été brisé arbitrairement.

Le 27 novembre 1928, le R.P. Léopold faisait parvenir une copie de la lettre du docteur Généreux au recteur Piette :

***« Ne croyez-vous pas, Monseigneur, qu'il serait opportun et urgent de notifier officiellement les anciens professeurs et les membres du conseil de l'École de médecine vétérinaire des changements opérés à l'École ? »***

Il informa le recteur par la même occasion que les étudiants en médecine vétérinaire étaient en grève à ce moment-là!



L'arrivée à Oka fut particulièrement difficile pour les 16 étudiants encore inscrits en médecine vétérinaire. Plusieurs anciens de cette époque ont décrit les conditions difficiles qui les attendaient. Le docteur J.-Édouard Roy en faisait partie. Dans une conférence donnée à la Société du patrimoine vétérinaire québécois le 7 mai 1995, il a partagé son expérience et celle des étudiants qui ont connu Oka.





Figure 2 - Étudiants devant le poulailler «rénové» en École de médecine vétérinaire

«Lors de la conférence donnée à l'occasion du brunch de la SCPVQ, le docteur Édouard Roy de Lévis avait entretenu l'auditoire de la vie étudiante du temps de l'École vétérinaire était à Oka. Il avait rappelé les premières installations et notamment le souvenir du « poulailler» qui a servi de résidence et de salle d'anatomie lors de l'ouverture de l'École. Le bâtiment fut défait après quelque temps, semble-t-il. Il y a une quarantaine d'années déjà, le docteur J.-G. Lafortune avait lancé un appel dans l'Articulation pour obtenir une photo du bâtiment. Ce fut en vain cependant. Dernièrement la SCPVQ recevait une photo montrée ci-haut laissant voir cinq étudiants du début des années '30, dans l'ordre habituel : G. Poirier, G. Robert, R. Nadeau, R. Ottis et J. Dereix avec en arrière le poulailler.»

Source : *Le Vétérinaire* 9(2) p12, 1999.

L'aménagement de l'ancien poulailler a été fait à fin l'été 1928, en vue de la rentrée des étudiants prévue pour le 2 octobre (fig. 2). Maintenant vidé des volailles, celui-ci est transformé en une résidence pour étudiants et une partie en école vétérinaire. « *C'est une construction de deux étages, dont le rez-de-chaussée est occupé par la salle d'anatomie, qui se transforme à l'occasion en salle de chirurgie. On y compte aussi la chambre du maître de discipline, le père Norbert. À l'étage, on a aménagé des chambres à occupation double pour la résidence des étudiants, ainsi qu'une salle de cours. [...]* » La situation était particulièrement insoutenable puisque les carcasses pour la dissection étaient laissées durant trois semaines sans traitement, seules certaines pièces étaient conservées dans le formol. Les étudiants habitaient au-dessus !

Dans des conditions fort différentes de celle de Montréal où la discipline était inexistante, les étudiants soumis aux règlements appliqués sévèrement par le père Norbert, dont le couvre-feu, commencèrent à se rebeller. De plus, le régime alimentaire végétarien frugal et peu appétissant fut vite décrié par les étudiants qui étaient davantage carabins que moines. Le conflit s'envenima, et l'un des étudiants fut expulsé, devant l'absence de conciliation. Il s'ensuivit que les étudiants décidèrent de faire la grève le 1<sup>er</sup> décembre (fête de Saint-Éloi) et retournèrent à Montréal.

Ce fut seulement au début de février 1929 qu'ils décidèrent de retourner à Oka et, grâce à l'intervention du père Abbé, ils ont vu leurs conditions de vie s'améliorer. « *Certaines chambres sont transformées en cuisine [...] on va faire épicerie à la ferme des Trappistes pour le lait, le beurre, les œufs, le fromage, le poulet. Bref, on ne crèvera plus de faim. Un ventre satisfait rend l'esprit plus conciliant.* » Conclut le docteur J.-E. Roy.

Le principal développement survenu à la fin de cette époque, plutôt mouvementée, fut la création par le R.P. Dom Pacôme Gaboury, administrateur général de l'Institut agricole d'Oka, d'un Bureau de direction, qui permit de « démocratiser » la gestion de l'École, en plus d'assurer la mise en place d'une structure de fonctionnement, apte à permettre la collaboration entre les différents acteurs, soit les anciens professeurs, le Collège, l'Association des médecins vétérinaires, le ministère de l'Agriculture et Institut agricole d'Oka. Ce Bureau de direction de l'École de médecine vétérinaire était composé du docteur Damase Généreux, président, le directeur des études, le docteur Albert Dauth. Le R.P. Léopold demeurait directeur de l'École. L'on remettait donc en place le même style de gouvernance que celui d'autrefois avec les mêmes acteurs, cependant s'ajoutaient les représentants des Trappistes.

Nous verrons dans le prochain article comment l'École vétérinaire d'Oka réorganisée se développa au cours des deux décennies subséquentes, jusqu'à son déménagement à Saint-Hyacinthe en 1947-1948.

## L'IMPACT DU PROGRAMME

### « ACTIONS STRUCTURANTES » SUR LA RECHERCHE À LA FACULTÉ



#### **Serge Larivière raconte les effets déterminants du coup de pouce gouvernemental des années 1985.**

Lors de l'intégration de l'École de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal en 1968, la mission recherche s'était ajoutée à la formation professionnelle de la faculté.

Durant les 15 premières années de la Faculté de médecine vétérinaire, deux pôles de recherche ont connu un essor important, soit la reproduction animale par la création du Centre de recherche en reproduction animale (CRRA aujourd'hui CRRF)<sup>2</sup> fondé en 1972 et, soit la microbiologie qui donna naissance au GREMIP<sup>3</sup> en 1982. Alors que les activités de recherche du CRRA ont pu se développer grâce au support de la FMV, la progression de l'expertise en microbiologie s'est faite initialement grâce aux subventions récurrentes du CORPAQ, à un degré moindre du CRSNG et du FCAR et au soutien financier significatif de l'industrie porcine. Par son programme d'aide en infrastructure, le gouvernement du Québec contribua alors à bâtir un programme solide et d'envergure, permit d'accroître la masse critique de microbiologistes dédiés aux activités de recherche afin de former à leur tour de jeunes chercheurs.

---

<sup>2</sup> CRRA : Centre de recherche en reproduction animale s'appelle aujourd'hui Centre de recherche en reproduction et fertilité (CRRF).

<sup>3</sup> GREMIP : Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc a élargi son champ d'études pour devenir le Groupe de recherche sur les maladies infectieuses en production animale. Il le désigne encore GREMIP.

Ainsi, en 1984, dans le cadre d'un programme gouvernemental du Québec, les Actions structurantes, trois propositions furent soumises par la faculté. Le programme des Actions structurantes s'inscrivait dans la politique économique « Bâtir le Québec » du gouvernement. Ce programme des Actions structurantes visait à assurer le financement d'équipes de recherche dans des secteurs prioritaires, afin de favoriser la création de nouveaux emplois de chercheurs, d'assistants de recherche, de professionnels et de techniciens. À l'automne 1985, deux propositions pilotées par les docteurs K. Betteridge pour le CRRA et S. Larivière pour le GREMIP furent retenues. Le CRRA et le GREMIP reçurent chacun un montant de 1,6M\$ pour une période de 5 ans. Chaque subvention comportait cinq postes de chercheurs pouvant être intégrés au corps professoral régulier au terme de la cinquième année, si les critères d'évaluation étaient rencontrés de façon satisfaisante. Ces critères étaient constitués d'une augmentation des publications dans les grands journaux de recherche, par l'augmentation des étudiants formés à la Maîtrise et au Doctorat et par les subventions des grands organismes subventionnaires, CRSNG, MRC/IRSC, FQRNT et CORPAQ.

En 1991, neuf postes de chercheurs obtenus grâce au programme des Actions structurantes furent incorporés au corps professoral de la Faculté de médecine vétérinaire. Ces neuf professeurs-chercheurs ont changé complètement l'image de la recherche à la Faculté.

**Tableau I. Activités de recherche du CRRA et du GREMIP suite à l'obtention de postes de chercheurs.**

INDEX D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE		1985 (14)*	1995 (19)*	2005 (18)*	2015 (15)*
Étudiants gradués inscrits	M.Sc.	12	17	49	27
	Ph.D.	4	29	39	30(40)**
Étudiants gradués diplômés	M.Sc.	0	10	14	6(18)
	Ph.D.	0	6	8	8(9)
Stagiaires post-doc		0	5	11	14(15)
Publications		17	75	83	129
Fonds M\$		2	2.6(3,6)**	5.2	4,2(6,3)**

\*N. chercheurs facultaires subventionnés du CRRA et GREMIP

\*\* Facultaire

Le tableau I donne un portrait de la productivité en recherche du CRRA et du GRÉMIP à tous les dix ans. Si on se réfère aux statistiques facultaires, on peut déduire que : (1) les chercheurs appartenant à ces deux groupes de recherche ont formé la plupart des chercheurs (Ph.D. et des post-doc) au cours des 30 dernières années; (2) ils ont été très productifs en termes de publications, et (3) ils ont obtenu la grande majorité du financement pour la recherche à la Faculté. Ce que ce tableau ne montre pas c'est que les travaux de recherche ont été publiés dans de très bonnes revues de recherche, e.g. *Reproduction* et *Veterinary Microbiology* et que le financement provient essentiellement des grands organismes subventionnaires canadiens. De plus, les domaines de recherche développés par ces deux groupes ont donné lieu à des

expertises reconnues mondialement. Le Service de diagnostic microbiologique facultaire s'est particulièrement bien développé grâce à l'apport du GREMIP. Notons également le Laboratoire de référence d'*Escherichia coli* reconnu par OIE, les analyses de sérotypie et sérologie d'*Actinobacillus pleuropneumoniae* et de *Streptococcus suis* effectuées sur une base internationale. Les recherches issues du CRRA ont eu un impact direct sur des avancées majeures en reproduction animale et humaine, dont plusieurs ont permis le développement de techniques de procréation assistée à l'avant-plan mondial.

Le rayonnement des travaux de recherche compte aussi dans ce bilan. L'activité de ces deux unités de recherche a permis d'établir une crédibilité auprès des grands organismes de recherche. Ainsi le GREMIP a obtenu des subventions de regroupement qui lui a permis d'entretenir pendant 8 ans des collaborations étroites au niveau pancanadien, particulièrement avec les chercheurs des autres facultés vétérinaires. Le CRRA([CRRF](#)) et le [GREMIP](#) sont également à la tête de deux grands réseaux panquébécois (CRIPA<sup>4</sup> et RQR<sup>5</sup>) grâce à des subventions du FQRNT<sup>6</sup>(FCAR), ce regroupement permet depuis une dizaine d'années des collaborations avec des chercheurs des différentes universités du Québec. Le GREMIP est également à la tête d'un colloque international (CIFMA<sup>7</sup>) qui lui a permis de créer des liens solides avec les chercheurs francophones à travers le monde. Enfin, la formation d'un grand nombre de chercheurs provenant d'un peu partout dans le monde sert d'antenne internationale pour la Faculté.

Sans la venue de chercheurs dans le cadre du programme des Actions structurantes, il est fort possible que ces deux groupes n'auraient pu garder leur statut d'unités de recherche universitaire, considérant entre autres choses que la Faculté n'a pas investi dans ces unités depuis longtemps.

**Ces deux unités de recherche sont maintenant à un point tournant puisque tous les chercheurs recrutés dans le cadre de ce programme sont sur le point de prendre leur retraite. Au total, c'est une dizaine de chercheurs qui prendront leur retraite d'ici 5 ans.**

Ceci devrait inciter la faculté à développer sa stratégie en recherche pour les 30 prochaines années.

---

<sup>4</sup> [CRIPA](#) : Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole/Swine and poultry infectious diseases center

<sup>5</sup> [RQR](#) : Réseau Québécois en reproduction

<sup>6</sup> FRQNT : Fonds recherche Québec - Nature et technologies

<sup>7</sup> CIFMA : Colloque international francophone de Microbiologie animale



## PRIX et DISTINCTIONS

### André Vrins, récipiendaire de la Médaille de St-Éloi 2017



Après avoir reçu le titre de professeur émérite de la part de l'Université de Montréal, voilà que le Dr André Vrins a reçu [la médaille de Saint-Éloi](#) lors du dernier congrès de OMVQ. Il fait donc partie de l'élite des professeurs puisqu'il est un des seuls à détenir ces deux reconnaissances complémentaires. Le titre de professeur émérite est octroyé à un professeur qui s'est distingué dans tous les aspects de la carrière professorale, soit : l'enseignement, la recherche, le rayonnement et la participation au fonctionnement de l'institution.

Quant à la médaille de Saint-Éloi, celle-ci est décernée à un médecin vétérinaire qui s'est distingué par son engagement social et professionnel et par la retombée de ses réalisations professionnelles sur le public.

Étant professeur clinicien, son excellence à titre d'enseignant a contribué à l'excellence des futurs vétérinaires, DMV, internes et résidents. Notons qu'il a siégé sur plusieurs postes à l'Association vétérinaire équine du Québec (AVEQ), de 1982 à 1999, et a multiplié les échanges entre les praticiens équins du Québec et ceux de la France. Il a organisé de nombreux congrès tant ici qu'en Europe. Il s'est impliqué dans la rédaction de la revue Le médecin vétérinaire du Québec et le *Veterinarius*. Depuis sa retraite, en plus d'assumer la présidence de notre association, il contribue à l'évaluation du mérite pédagogique des cours utilisant des animaux à l'Université de Montréal.

André, félicitations pour ta carrière remarquable. *Par Serge Larivière*

### André Cécyre, intronisé au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec



Nous sommes heureux de partager avec vous l'excellente nouvelle de l'intronisation (2018) de notre collègue Dr André Cécyre au prestigieux Temple de la renommée de l'agriculture du Québec. André est le 3<sup>ème</sup> vétérinaire à accéder à ce titre, les deux autres étant le Dr Duncan McNab McEachran (1992), fondateur du collège vétérinaire de Montréal de 1866 ainsi que le Dr Joseph-Alphonse Couture (1997) fondateur de la première école vétérinaire francophone de 1885 rattachée à l'Université Laval. Avec cette nomination, André contribue sans contredit au rayonnement de notre profession et de notre Faculté. Nous pouvons en être fièr(e)s.

*Le Temple de la renommée de l'agriculture du Québec est une association fondée en 1991, enregistrée comme corporation sans but lucratif en vertu des statuts de la province de Québec. Les objectifs de la corporation sont de reconnaître des personnes dont la contribution à l'agriculture québécoise fut exceptionnelle et de coordonner toutes les activités relatives à la sélection et à l'admission de ces personnes.*



*Les personnes admises au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec doivent avoir joué un rôle d'envergure provinciale avec un impact de longue durée sur l'avancement d'un aspect ou d'un autre de l'agriculture du Québec. Une action sur les plans national et international avec un impact positif sur l'agriculture du Québec est considérée comme un atout supplémentaire. En outre, ces personnes sont reconnues par leurs pairs pour leur probité, leur droiture et leur sens de la responsabilité.*

La cérémonie officielle d'intronisation se fera le 29 septembre prochain au Château Frontenac de Québec.

Nos plus sincères félicitations, André. *Par Daniel Bousquet*

## **IN MEMORIAM...**

**Ginette Legault, épouse du Dr Raymond Roy, décédée le 30 mai dernier.**



Au mois d'avril dernier, lors de la rencontre des membres de l'APREs fmv à la cabane à sucre, nous avons appris avec tristesse le diagnostic de cancer, à un stade très avancé, qu'a reçu Ginette Legault, l'épouse de notre confrère le Dr Raymond Roy. Nous avons eu l'occasion de lui adresser quelques mots d'encouragement par le biais d'une carte que je lui ai remise. Il m'a fait part de sa profonde appréciation de ce geste.

Je me permets de prendre la parole au nom de tous et toutes les membres de l'APREs fmv, ainsi que de leurs épouses et époux, pour exprimer nos condoléances à Raymond.

Nous tenons à lui exprimer à quel point nous avons été attristés par le départ soudain de Ginette et lui dire que nous sommes de tout cœur avec lui en cette période éprouvante.

Bon courage Raymond et, ne te gêne pas pour prendre contact avec l'un/e ou l'autre parmi nous afin de partager, voire soulager ta peine. *Par Roger Ruppner*



## **INVITATION de la FMV**

**Samedi 8 septembre 2018 au Club Polo Nacional | Sainte Marthe**

Invitation à un évènement-bénéfice au profit du CHUV. Les fonds amassés lors de cet évènement seront destinés au futur *Centre d'excellence en médecine interventionnelle de la FMV*.

Les détails concernant ce projet exceptionnel sont disponibles sur <http://polopourlesanimaux.com/>

*Par Marie-Josée Drouin, Conseillère en développement philanthropique | Bureau du développement et des relations avec les diplômés, FMV*